

## **Pays au stade de lutte contre le paludisme**

Dans les pays au stade de lutte contre le paludisme, cette maladie est considérée comme un problème de santé majeur. Le caractère inadéquat des ressources humaines et des infrastructures disponibles, voire leur absence, constitue le principal obstacle au développement, à la mise en œuvre et à la pérennité des interventions de lutte antipaludique. Les activités de lutte antipaludiques devraient être mises en œuvre en synergie avec d'autres importants programmes sanitaires, notamment ceux qui concernent les maladies à transmission vectorielle, la santé de la mère et de l'enfant, la vaccination systématique, le VIH/sida et la tuberculose. Parvenir à un accès universel à des mesures préventives efficaces, à un diagnostic et à un traitement fiables du paludisme exige de renforcer les mécanismes de coordination avec tous les partenaires, notamment les organisations non gouvernementales, la communauté et le secteur privé et de mettre au point un plan stratégique national performant.

[Afghanistan](#) | [Djibouti](#) | [Pakistan](#) | [Somalie](#) | [Soudan](#) | [Soudan du Sud](#) | [Yémen](#)

## **Pays au stade de l'élimination**

Dans les pays au stade de l'élimination du paludisme, la stratégie d'élimination de cette maladie est un exercice d'une durée limitée, qui doit s'effectuer en plusieurs phases. La première phase consistera à mettre en place des activités destinées à renforcer le programme de lutte antipaludique, c'est-à-dire à se doter d'un personnel ayant bénéficié d'une formation ou d'un recyclage adéquat, avec les ressources et la logistique nécessaires pour poser les bases solides et durables d'une élimination du paludisme. La seconde phase verra la mise en œuvre d'interventions antipaludiques choisies dans des zones ciblées du pays, en collaboration avec les pays limitrophes.

[Arabie saoudite](#) | [République islamique d'Iran](#)

## **Pays exempts de paludisme**

Le statut des pays exempts de paludisme sera maintenu au moyen d'un réseau bien développé de services de santé de base dans tous les pays de ce groupe. La surveillance du paludisme dans le cadre du système général de surveillance est axée sur la notification spatio-temporelle des cas de paludisme et des décès imputables à cette maladie. L'accès gratuit aux services de santé et le dépistage sélectif chez certaines populations à haut risque situées dans les zones à haut risque sont d'une importance capitale. Afin de pouvoir faire face à la menace des cas importés, les personnels des organismes de soins de santé gouvernementaux et privés devront

être formés et reconvertis dans le domaine du diagnostic, de la prise en charge clinique et de la chimioprophylaxie du paludisme. Dans le cadre d'une approche globale intégrant la lutte contre d'autres maladies à transmission vectorielle, le personnel des services spécialisés devrait être formé à la prévention du paludisme à travers la lutte antivectorielle ciblée et la gestion de l'environnement. Il est tout aussi important de poursuivre la sensibilisation des membres de la communauté, notamment des personnes voyageant régulièrement dans des pays où le paludisme est endémique.

Bahreïn | Égypte | Émirats arabes unis | Iraq | Jordanie | Koweït | Liban| Libye | Maroc | Oman | Qatar | République arabe syrienne | Territoire palestinien occupé | Tunisie

Wednesday 24th of April 2024 11:25:29 AM